

EST-IL ENCORE CATHOLIQUE ?

Dans un entretien accordé à son organe de presse D.I.C.I. le 8 juin 2012, Mgr Fellay a tenu ces propos :

« *L'un des dangers majeurs est de finir par inventer une idée de l'Église qui paraît idéale, mais qui ne se trouve pas en fait dans l'histoire réelle de l'Église. Certains prétendent que pour travailler « en sécurité » dans l'Église, il faut préalablement qu'elle soit nettoyée de toute erreur. C'est ce qu'on dit quand on affirme qu'il faut que Rome se convertisse avant tout accord, ou que les erreurs doivent d'abord avoir été supprimées pour qu'on puisse travailler. Mais ce n'est pas la réalité. Il suffit de regarder le passé de l'Église, souvent et même presque toujours, on voit qu'il y a des erreurs répandues dans l'Église. Or les saints réformateurs ne l'ont pas quittée pour combattre ces erreurs. Notre Seigneur nous a appris qu'il y aurait toujours de la mauvaise herbe jusqu'à la fin des temps. Pas seulement de la bonne herbe, pas seulement du blé ».*

QUANT À NOUS, NOUS CONFESSONS au contraire que la sainte Église catholique est notre idéal, et qu'elle est elle-même idéale, c'est-à-dire qu' « elle possède la suprême perfection » (définition du *Petit Larousse*), car :

- Elle est à la fois le corps mystique et l'épouse de Notre-Seigneur Jésus-Christ ;
- Elle est notre Mère ;
- Elle est Mère et Maîtresse de Vérité ;
- Elle ne peut ni se tromper ni nous tromper ;
- Elle ne s'est jamais trompée ;
- Elle n'a jamais changé ¹ ;
- « Elle est Sainte parce qu'elle est vouée et consacrée à Dieu, parce qu'elle est unie à un Chef saint dont elle est le corps, et parce qu'elle seule possède le culte du Sacrifice légitime et le salutaire usage des Sacrements, par lesquels Dieu nous communique sa sainteté. » (*Catéchisme du Concile de Trente*) ;
- « Elle est apostolique parce que sa doctrine est celle qui a été transmise autrefois par les apôtres, parce qu'elle est la seule qui soit gouvernée par le Saint-Esprit, **elle est aussi la seule qui soit infaillible dans la foi et dans la règle des mœurs.** » (*Catéchisme du Concile de Trente*).

Et c'est précisément parce que le Saint-Esprit assiste la véritable Église que nous lui devons une obéissance absolue.

Or Mgr Fellay enseigne exactement l'opposé : c'est parce que « *souvent et même presque toujours, on voit qu'il y a des erreurs répandues dans l'Église* », que selon lui, il faut lui obéir aujourd'hui !!! Quel renversement de logique digne d'un hérésiarque !

Mais quelle confusion dans sa tête !

- Pour lui, c'est parce qu'il y a toujours eu des erreurs dans l'Église qu'il faut obéir aujourd'hui à l'église Conciliaire ;

¹ À l'aurore de son Pontificat, Jean XXIII comme tous les Papes qui l'ont précédé, a prêté, selon la rituelle exigence, le serment suivant : « Je promets de **ne rien diminuer ni changer** de ce qui m'a été transmis par mes vénérables prédécesseurs. Comme leur fidèle disciple et successeur, je m'engage à n'admettre **aucune nouveauté**, mais, au contraire, à vénérer avec ferveur et à conserver de toutes mes forces le dépôt qui m'a été confié. En conséquence, qu'il s'agisse de nous ou d'un autre, nous soumettons **au plus sévère anathème** quiconque aurait la présomption d'introduire une nouveauté quelconque qui serait opposée à cette tradition évangélique ou à l'intégrité de la Foi et de la Religion Catholique. »

- il confond à dessein les membres de l'Église qui peuvent errer, et la tête de l'Église qui enseigne infailliblement la Vérité, imputant les erreurs des premiers à cette dernière pour justifier la soumission à l'église Conciliaire ;
- il confond la Sainte Église catholique fondée par N.S.J.C. avec l'église Conciliaire, revendiquant ainsi les privilèges de la première pour la seconde.

Quant à nous, nous confessons que :

- c'est parce que l'Église catholique enseigne infailliblement la Vérité que nous lui devons une obéissance absolue en matière de foi et de mœurs.
- l'Église catholique est assurée du charisme de l'infaillibilité quant à la foi et aux mœurs dans tout son enseignement, mais pas dans tous ses membres ;
- l'église Conciliaire est distincte de l'Église catholique parce qu'elle n'en possède pas les notes et qu'elle enseigne des erreurs.

Relevons bien le (faux) raisonnement de Mgr Fellay :

Majeure : La Rome actuelle est dans l'erreur ;

Mineure : Or il y a toujours eu et il y aura toujours des erreurs dans l'Église ;

Conclusion : donc la Rome actuelle est l'Église (et il faut donc lui obéir).

Et maintenant la version catholique de ce raisonnement :

Majeure : L'Église n'a jamais et ne pourra jamais enseigner l'erreur en matière de foi et de mœurs ;

Mineure : Or la Rome actuelle enseigne des erreurs en matière de foi et de mœurs ;

Conclusion : Donc la Rome actuelle n'est pas l'Église catholique.

Comment reconnaître une fausse « Église » ?

Le catéchisme du Concile de Trente distingue très clairement la véritable Église des fausses :

- « L'Église [...] seule possède le culte du Sacrifice légitime et le salutaire usage des Sacrements [...] par lesquels Dieu nous communique sa sainteté ». [...] « Et comme elle est la seule qui soit gouvernée par le Saint-Esprit, elle est aussi la seule qui soit infaillible dans la foi et dans la règle des mœurs. »
- « Au contraire, toutes les autres qui usurpent le nom d'Églises sont sous la conduite de l'esprit du démon, et tombent nécessairement dans les plus funestes erreurs de doctrine et de morale ».

De quel côté se trouve donc « l'église » Conciliaire ?

- A-t-elle conservé le *culte du sacrifice légitime*, ou a-t-elle inventé une « nouvelle messe » ?
- A-t-elle conservé le *salutaire usage des sacrements*, ou les a-t-elle tous réformés ?
- Est-elle *infaillible dans la foi*, ou enseigne-t-elle que l'on peut se sauver sans confesser Notre-Seigneur Jésus-Christ et sans observer ses commandements ?
- Est-elle *infaillible dans la règle des mœurs* ou permet-elle des pratiques contre nature ?
- Sa doctrine est-elle celle qui a été transmise par les apôtres ou en a-t-elle inventé une nouvelle ?

Pour cela, faisons un bref rappel des principales innovations de l'« église » Conciliaire :

- nouvelle « messe » conçue avec des protestants ;
- nouveaux rituels pour tous les sacrements (« tous douteux » selon Mgr Lefebvre) ;
- inversion des fins du mariage ;
- suppression des exorcismes du baptême ;
- transgression du commandement divin de la sanctification du dimanche en instituant des « messes » dominicales anticipées au samedi ;
- distribution de la communion à des hérétiques, schismatiques et pécheurs publics ;
- retournement des autels face au peuple ;
- suppression de la langue liturgique, le latin, qui manifestait l'unité de l'Église ;
- suppression des marques du respect dû au Saint-Sacrement comme les genuflexions ;
- suppression des messes privées et généralisation des concélébrations ;

- traduction hérétique du *Notre Père* prétendant que Dieu nous soumet aux tentations ;
 - bouleversement du calendrier des fêtes des saints ;
 - suppression de fêtes importantes comme celles du Précieux-Sang, de la Purification de Notre-Dame, ou comme celles de saint Pie X, saint Georges ou sainte Philomène ;
 - report de la fête du Christ-Roi à la fin du cycle liturgique, le réduisant à un règne seulement spirituel mais plus temporel ;
 - disparition des statues des sanctuaires ;
 - remplacement dans le *Credo* du terme *consubstantiel* par *de même nature* ;
 - suppression des *Quatre temps* et des dévotions mensuelles comme les mois du Sacré-Cœur, du Précieux-Sang, des âmes du Purgatoire, etc.
 - introduction des « mystères lumineux » dans le Rosaire, détruisant ainsi tout son équilibre symbolique ;
 - intervention des laïcs en tant que tels dans la liturgie ;
 - suppression de la forme de la croix et utilisation de la symbolique maçonnique dans la construction des nouvelles églises (cathédrale d'Évry, San Giovanni Rotondo...) ;
 - Institution d'un nouveau Droit canon pour tenir compte de toutes les nouveautés apparues au Concile et ultérieurement ;
 - Remise en cause de l'existence des limbes par Benoît XVI ;
 - Remise en cause de la nécessité de confesser Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme pour se sauver, en prétendant que les juifs peuvent se sauver par leur religion ;
- etc...²

Alors cette « église » Conciliaire est-elle la véritable Église catholique, ou une usurpatrice ?

Or le savant théologien Mgr Fellay a l'esprit tellement obscurci, qu'il n'est même plus capable de recevoir les vérités du simple catéchisme, et veut ainsi nous faire appliquer à cette fausse « Église » la soumission et l'obéissance dues à la seule Église catholique !

D'où il ressort que :

Pour obéir à l'Église catholique, il faut désobéir à Mgr Fellay !

Épilogue :

Depuis cette prise de position de Mgr Fellay, deux écoles se côtoient dorénavant dans la « Tradition » :

- La première, comme nous venons de le voir, prétend qu' « il y a toujours eu des erreurs dans l'Église », le terme « dans l'Église » devant être compris comme « à la tête de l'Église » ;
- La seconde prétend que l' « Église » est dans l'erreur depuis Vatican II (seulement !).

Cette dernière est-elle plus conforme à la doctrine catholique ?

Jean-Christian Bernard
21 juin 2012

² On trouvera une liste plus exhaustive de ces changements intervenus depuis le concile sur le site des *Amis du Christ Roi de France* : « **Ils ont tout détruit** » (<http://www.a-c-r-f.com/principal.html>).